



XXII RALLY COSTA BRAVA HISTÒRIC

Règlement Particulier (v1_26/05/2025)

Contenu

1.- PROGRAMME-HORAIRE	2
2.- ORGANISATION.....	3
3.- VÉHICULES AUTORISÉS.....	3
4.- PARTICIPANTS ADMIS	4
5.- DEMANDES D'ENGAGEMENT	5
6.- ASSURANCES.....	7
7.- RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES.....	7
8.- DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT	8
9.- CLASSIFICATIONS.....	11
10.- BUREAU PERMANENT ET COMMISSAIRE AUX RELATIONS AVEC LES PARTICIPANTS	12
11.- PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL (SPORTITY)	12
12.- DISPOSITION FINALE	13
13.- PENALISATIONS	13

1.- PROGRAMME-HORAIRE

PROGRAMA-HORARIO / SCHEDULE v1 (15.05.2025)			
DIA	HORA	ACTO	LUGAR
26.05.25	20h00	Apertura inscripciones Entries Open	www.RallyClassics.org
20.10.25	20h00	Cierre Inscripciones Entries Closing	
24.10.25	20h00	Publicación Lista de Inscritos Entry List Publication	Sportity & www.RallyClassics.org
28.10.25	18h00	Publicación Tabla de medias Average Speed Table Publication	Sportity
		Publicación Tramo Calibración Calibration Zone Publication	
30.10.25	09h00 - 14h00	Verificaciones administrativas Administrative Checks	Van der Valk Hotel Barcarola Sant Feliu de Guíxols
		Verificaciones Técnicas Technical Scrutineering	Passeig del Mar - Sant Feliu de Guíxols
	tbc	Publicación Autorizados 1a Etapa Starting List 1st Leg	Sportity
		Límite entrada a Parque Pre-salida IN pre-start parc	Passeig del Mar - Sant Feliu de Guíxols
	tbc	Briefing obligatorio Mandatory Briefing	
	tbc	Publicación Itinerario Etapa 1 Leg 1 Itinerary publication	Sportity & www.RallyClassics.org
		Entrega Roadbook 1ª etapa Roadbook 1st Leg delivery	Passeig del Mar - Sant Feliu de Guíxols
		Entrega Carnet de Ruta Etapa 1 Time Card Leg 1 delivery	
	17h00	Salida Etapa 1 Start Leg 1	
	tbc	Final Etapa 1 End Leg 1	
31.10.25	tbc	Clasificación Etapa 1 Leg 1 Results	Sportity
		Publicación orden salida Etapa 2 Starting list Leg 2	
	tbc	Límite entrada a Parque Pre-salida IN pre-start parc	Passeig del Mar - Sant Feliu de Guíxols
	tbc	Publicación Itinerario Etapa 2 Leg 2 Itinerary publication	Sportity & www.RallyClassics.org
		Entrega Carnet de Ruta Etapa 2 Time Card Leg 2 delivery	Passeig del Mar - Sant Feliu de Guíxols
		Entrega Roadbook Etapa 2 Roadbook 2nd Leg delivery	
	15h00	Salida Etapa 2 Start Leg 2	
01.11.25	tbc	Final Etapa 2 End Leg 2	Plaça de les Palmeres Club Nàutic Empuriabrava - Castelló d'Empúries
	tbc	Publicación orden salida Etapa 3 Starting list Leg 3	Sportity
	tbc	Clasificación Etapa 2 Leg 2 Results	
	11h00 - 13h00	Verificaciones Administrativas Rally-Sprint Costa Brava Històric	Hotel Xon's - Empuriabrava
	11h00 - 13h00	Verificaciones Técnicas Rally-Sprint Costa Brava Històric	Plaça de les Palmeres Club Nàutic Empuriabrava - Castelló d'Empúries
	tbc	Límite entrada a Parque Pre-salida IN pre-start parc	
	tbc	Briefing Rally-Sprint obligatorio	
	tbc	Publicación Itinerario Etapa 3 Leg 3 Itinerary publication	Sportity & www.RallyClassics.org
		Entrega Carnet de Ruta Etapa 3 Time Card Leg 3 delivery	Plaça de les Palmeres Club Nàutic Empuriabrava - Castelló d'Empúries
		Entrega Roadbook Etapa 3 Roadbook 3rd Leg delivery	
	15h00	Salida Etapa 3 Start Leg 3	
02.11.25	tbc	Final Rally End Rally	
	tbc	Publicacion Resultados Final Results	Sportity
	11h00	Entrega Trofeos Prize-Giving Ceremony	Plaça de les Palmeres Club Nàutic Empuriabrava - Castelló d'Empúries

2.- ORGANISATION

2.1.- ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Le **Club RallyClassics** organisera le **XXIIe Rallye Costa Brava Històric (XXII RCBH) les 30 et 31 octobre et le 1er et 2 novembre 2025**. Il s'agit d'un rallye International de régularité pour véhicules classiques sur routes publiques ouvertes, inscrit au calendrier de la FIVA (Fédération Internationale des Véhicules Anciens).

L'événement se tiendra avec l'autorisation du Servei Català de Trànsit, et conformément à :

- Le Code de la route espagnol en vigueur,
- La réglementation de la FEVA (Fédération espagnole des véhicules anciens),
- Le présent Règlement Complémentaire, ainsi que tous bulletins ou annexes futurs publiés par le Comité d'Organisation.

2.2.- COMITÉ D'ORGANISATION

Président: Alex Romani
Membres: Ramon García
Jordi Parro
Christian Gutiérrez
Juanma Segura
Sergi Blasco

2.3.- DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

Le rallye se composera de **3 étapes** (jeudi, vendredi et samedi), chacune comprenant plusieurs **sections de régularité**, couvrant environ **1 000 km** au total, dont **environ 500 km** seront des sections de régularité chronométrées.

Toute la conduite se fera sur **des routes entièrement pavées**, en évitant les itinéraires en mauvais état.

Les participants doivent respecter la vitesse moyenne fixée par l'organisateur (jusqu'à 50 km/h). Les arrivées anticipées et tardives seront pénalisées, la précision du chronométrage étant mesurée au dixième de seconde par les systèmes GPS et/ou les commissaires de route. L'équipe avec la pénalité totale la plus basse sera déclarée la plus régulière et la plus régulière.

2.4.- RALLY-SPRINT COSTA BRAVA HISTÒRIC (3ème ÉTAPE)

Le samedi 1er novembre, lors de l'étape 3, aura lieu le Rally-Sprint Costa Brava Històric. Il suivra le même parcours que le rallye principal et prendra le départ après le convoi complet du rallye, sous le même règlement et à une vitesse moyenne unifiée.

2.5.- DIRECTION DU RALLYE

Directeur du Rallye :	Juanma Segura
Responsable Classements :	Ramon García
Secrétariat de l'événement :	Anna Ferrer
Relations avec les participants :	Jordi Parro

3.- VÉHICULES AUTORISÉS

3.1.- Les véhicules des classes suivantes seront admis à participer, équivalents aux classes FIVA :

Classe ANTICS	Voitures construites jusqu'au 31 décembre 1970 (E / F)
Classe HISTÒRICS	Voitures construites entre le 1er janvier 1971 et le 31 décembre 1980 (G)
Classe CLÀSSICS	Voitures construites entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1990 (H)
Classe YOUNGTIMERS (*)	Voitures construites entre le 1er janvier 1991 et le 30 octobre 2000 (I)
Classe MOTOS (**)	Motos construites jusqu'au 30 octobre 2000

(*) Ils peuvent participer, mais pas opter pour le classement général du rallye, uniquement le classement de classe.

(**) Ils seront composés de deux motos. La participation au format Rallye-Sprint n'est pas autorisée.

3.2.- VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

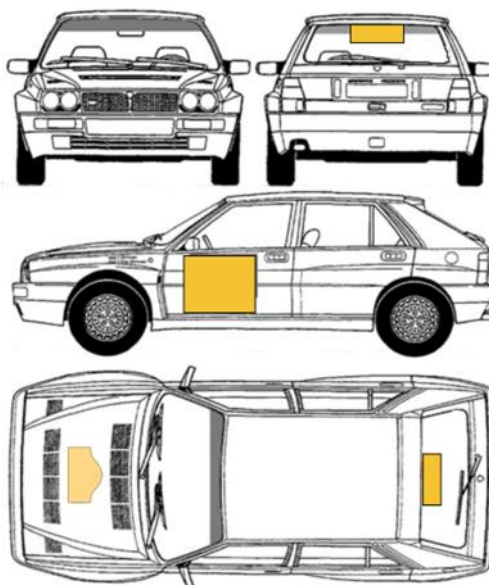
Le contrôle technique des véhicules consistera à vérifier, entre autres, l'état et le type des pneus, les triangles (2) ou l'éclairage de secours V16, les gilets réfléchissants obligatoires (2), et le bon placement des dossards ainsi que la publicité obligatoire du rallye.

3.3.- SYSTEME D'ECLAIRAGE

Au niveau des phares d'origine du véhicule et des feux auxiliaires (qui doivent conserver l'esthétique des phares d'époque), le choix de la technologie d'éclairage est libre.

L'utilisation de barres LED n'est pas autorisée.

3.4.- L'emplacement des numéros de compétition, des plaques de rallye et de la publicité obligatoire doit être le suivant :



3.5.- EMBLACEMENT GPS

Une caution de 50 euros sera versée en espèces lors des contrôles administratifs, qui sera restituée à chaque équipe lors de la restitution du GPS à l'organisation à l'issue du Rallye dans le parc fermé.

En cas d'abandon, ils doivent être restitués au secrétariat du rallye ou à la voiture-balai si l'équipe ne peut pas se rendre au secrétariat du rallye

Le placement et le retrait de l'appareil dans chaque véhicule se feront au début et à la fin de chaque étape.

Cette action sera réalisée dans chacune des étapes.

3.6.- LOCALISATION GPS IDÉALE



4.- PARTICIPANTS ADMIS

4.1.- Les conducteurs titulaires d'un permis de conduire valide, valable pour le territoire espagnol, seront admis à participer, et les Navigateurs doivent être âgés de plus de 16 ans. Dans le cas des mineurs de moins de 18 ans, une autorisation écrite des parents ou tuteurs légaux doit être présentée.

Seuls les membres inscrits (Pilote et Navigateur) pourront occuper le véhicule pendant la durée de chaque étape. Les participants sont tenus, à tout moment, de respecter le Code de la route et le présent règlement, ainsi que les instructions des membres de l'organisation. Le non-respect de cette règle ou de toute autre règle peut entraîner l'exclusion du participant, qui perd tous ses droits.

4.2.- VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les participants doivent signer une déclaration sous serment de véracité des données renseignées lors de leur engagement. **Tous les véhicules doivent être conformes à la réglementation en vigueur pour leur circulation sur la voie publique** (Autorisation de circulation, Assurance Automobile Obligatoire, ITV). Les équipes avec le Golden Pack auront une admission directe.

5.- DEMANDES D'ENGAGEMENT

5.1.- LIMITATION ET SÉLECTION DES ENGAGEMENTS

Le système d'engagement au **XXII Rally Costa Brava Històric** se fera par sélection. Parmi les demandes d'engagement correctement reçues et payées, **150 équipages seront sélectionnés**, dont un maximum de 50 équipes correspondront au « Rally-Sprint Costa Brava Històric ».

Le comité organisateur peut refuser tout engagement, avec pour seul devoir de rembourser à l'équipage les frais d'engagement. Le comité d'organisation peut désigner certaines des demandes d'engagement comme réserves.

5.2.- DATES LIMITES D'ENGAGEMENT

La période d'engagement sera du **26 mai 2025 au 20 octobre 2025 à 20h00**.

5.3.- FRAIS D'ENGAGEMENT RALLY COSTA BRAVA HISTÒRIC :

- | | |
|----------------------|-------|
| • Classe MOTOS | 495 € |
| • Classe ANTICS | 695 € |
| • Classe HISTÒRICS | 795 € |
| • Classe CLÀSSICS | 895 € |
| • Classe YOUNGTIMERS | 995 € |

5.3.1.- L'ENGAGEMENT AU RALLY COSTA BRAVA HISTÒRIC COMPREND :

- Sac de bienvenue
- 2 dîners sur l'étape 1
- 2 dîners en route sur l'étape 2 (Restaurant étoile Michelin)
- 2 dîners en route sur l'étape 3
- 2 cadeaux RCBH
- 2 plaques de collection en métal
- 1 Road-Book pour chaque étape
- Cartes de l'itinéraire A3 pour chaque étape/section
- 2 dossards du rallye pour les portes
- 1 rallye plaque grand adhésive
- 2 rallye plaques petites adhésives
- Gestion des données et classifications avec Rabbit System - MiRally
- Suivi de sécurité GPS
- Trophées pour les vainqueurs
- Autorisation d'organisation pour le Rallye de Régularité
- Documentation de l'événement
- 2 accréditations personnelles

5.4.- Services supplémentaires :

- | | |
|--|------|
| • Reportage photographique | 90 € |
| • Transfert de bagages de Sant Feliu de Guíxols à Empuriabrava | 20 € |

5.5.- RÉDUCTIONS applicables uniquement jusqu'à un **minimum de 495 euros** :

- | | |
|---|---------|
| • Trophée Papi Babler (le pilote et le copilote totalisent 120 ans ou plus) | - 100 € |
| • Trophée Àlex Rimbau (véhicules d'une cylindrée inférieure à 1000cc) | - 100 € |
| • Équipe pères-fils, | - 100 € |
| • Équipe mixte | - 100 € |
| • Pilote féminine | - 200 € |

- Équipe 100% féminine - 300 €
- Trophée Junior (le pilote et le copilote totalisent 70 ans ou moins) - 100 €
- Pilote novice, 1ère Participation au rallye - 100 €
- 1 à 4 participations précédentes du pilote - 100 €
- 5 à 9 participations précédentes du pilote - 125 €
- 10 ou plus participations précédentes du pilote - 150 €

5.6.- GOLDEN PACK

L'engagement Premium «**Golden Pack**» comprend (en plus de tout ce qui est inclus dans l'engagement régulier) :

- 2 nuits d'hôtel (BB) au rallye base à Van der Valk Hotel Barcarola, St. Feliu de Guíxols, en chambre double
- 2 nuits d'hôtel (BB) à l'hôtel Port Salins, Empuriabrava, en chambre double
- Equipe d'assistance proposé par Escola Técnica Girona (ETG): 4 mécaniciens et 1 van équipé de matériel d'atelier.
- Prise en charge des pilotes et du véhicule en cas d'abandon à n'importe quel point du parcours du rallye
- Reportage photographique
- Transfert des bagages du parc fermé de Sant Feliu de Guíxols au parc fermé d'Empuriabrava

- FRAIS D'ENGAGEMENT PREMIUM «**GOLDEN PACK**»: 1.750 €

5.7.- FRAIS D'ENGAGEMENT RALLY-SPRINT COSTA BRAVA HISTÒRIC :

- Rally-Sprint Costa Brava Històric (étape du samedi uniquement) 295 €
- Reportage photographique Rally-Sprint 50 €

5.7.1.- L'ENGAGEMENT AU **RALLY-SPRINT** COSTA BRAVA HISTÒRIC COMPREND :

- Sac de bienvenue
- 2 dîners en route
- 1 Road-Book
- Carte de l'itinéraire en A3
- 2 dossards du rallye pour les portes
- 2 plaques de collection en métal
- 1 rallye plaque grand adhésive
- 2 rallye plaques petites adhésives
- Gestion des données et classifications avec Rabbit System - MiRally
- Suivi de sécurité GPS
- Trophées pour les vainqueurs
- Autorisation d'organisation pour le Rallye de Régularité
- Documentation de l'événement
- 2 accréditations personnelles

5.8.- CONDITIONS DE RETOUR

- Après la clôture des engagements, aucun remboursement ne sera effectué.
- Dans le cas où le rallye doit être reporté ou suspendu, pour cause de force majeure, les participants pourront opter pour les formules suivantes :
 - a) Conserver l'engagement complet jusqu'à la date de la célébration effective de l'événement
 - b) Récupérer 90% de l'engagement si la suspension intervient plus de 3 semaines à l'avance ; 70 % si la suspension est entre 1 et 3 semaines avant l'événement ; ou 50 % si la suspension a lieu la même semaine que l'événement.

5.9.- La liste des équipes admis sera publiée comme indiqué dans le programme-calendrier et sera définitive. Les équipes qui ne sont pas admises verront leurs frais d'engagement remboursés.

5.10.- PROCÉDURE D'ENGAGEMENT

Premier. Remplissez le formulaire de demande d'engagement sur www.rallyclassics.org et soumettez-le via le site Web lui-même avec :

- Nom, Prénom, e-mail et numéro de téléphone du conducteur et du copilote.
- Marque, modèle et cylindrée du véhicule.
- Année de fabrication du véhicule et classe.
- Sélection de moyenne vitesse haut ou basse (voir art. 8.16) – n'applique pas aux participants au Rally-Sprint
- Sélection spéciale de trophées, le cas échéant

Deuxième. Effectuez le paiement par carte, PayPal ou virement bancaire en faveur du Club RallyClassics dans le numéro de compte BBVA, en indiquant le nom et prénom du pilote au concept.

IBAN : ES48 0182-9764-23-0200001717

CODE SWIFT : BBVAESMMXXX

Troisième. Envoyez le reçu par e-mail à secretaria@rallyclassics.org (en cas de paiement par virement bancaire)

6.- ASSURANCES

En plus de l'assurance obligatoire qui est requise pour chaque véhicule, l'organisation a souscrit une assurance, garantissant les responsabilités civiles qui peuvent lui incomber découlant de la célébration de l'événement, avec une limite allant jusqu'à 600 000 euros.

7.- RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS DES ÉQUIPES

7.1.- Les participants seront personnellement responsables de leur propre responsabilité civile ou de leur responsabilité envers des tiers et déclarent dégager l'organisation de toute responsabilité dérivée de l'utilisation de leur véhicule, que ce soit pour des dommages matériels ou corporels dont ils pourraient être victimes ou auteurs, du seul fait de l'engagement à l'événement.

7.2.- Les équipes doivent respecter pleinement le code de la route. Les passages à travers les villes seront particulièrement observés, où les équipes devront être extrêmement prudentes, donnent un bon exemple de coexistence – pour la bonne image des rallyes de régularité, avec leurs habitants (éviter les bruits inutiles, les vitesses inappropriées, les phares supplémentaires). Si nous faisons preuve de respect et de civilité au volant, les véhicules historiques et leurs conducteurs seront également respectés. À cette fin, il peut y avoir des commissaires en route qui, en tant que « juges des faits », peuvent statuer sur l'exclusion « in situ ». Garder vos feux de route allumés lorsque vous êtes en contact avec d'autres usagers de la route peut être un motif d'exclusion immédiate.

7.3.- En cas d'incident avec un autre véhicule/utilisateur de la route, les participants sont tenus de s'arrêter pour effectuer des démarches administratives et/ou assister les personnes éventuellement concernées. En cas de non-respect, le contrevenant sera exclu du rallye.

7.4.- Les équipes participantes doivent être conscientes que tout problème survenant lors de la célébration du rallye doit être résolu par leur propre équipe (pannes, pertes sur le parcours, accidents, crevaisons, manque de carburant, etc.), en préparant consciencieusement le rallye. Il est donc recommandé de se munir de cartes, des numéros de téléphone, de la documentation, des vêtements chauds appropriés, des informations sur les stations-service, etc.

7.5.- La gestion des itinéraires alternatifs ou l'abandon lui-même doit être effectué par l'équipe participante elle-même.

7.6.- La fonction de la voiture-balai fournie par l'organisation, qui ne fera pas nécessairement tout le parcours du rallye, est de connaître la situation des équipes qui abandonnent (surtout dans les zones sans couverture téléphonique).

De plus, l'organisation peut inclure une voiture-balai ayant pour fonction exclusive de transmettre des messages et, si possible, de résoudre des éventualités.

7.7.- Si aucun membre de l'équipe n'est trouvé à côté d'un véhicule trouvé dans une section de régularité ou un secteur de liaison, l'équipe sera considérée comme abandonnée et n'aura besoin d'aucune assistance.

7.8.- Dans les parcs fermés, comme il s'agit de zones ouvertes au public, l'organisation ne sera pas responsable des objets laissés à l'intérieur des véhicules, ni des véhicules eux-mêmes ; Chaque équipe sera responsable de verrouiller correctement sa voiture et de retirer tous les objets de valeur à l'intérieur.

7.9.- Une fois que le véhicule est entré dans le Parc Fermé, il ne pourra pas sortir avant son heure de départ de l'étape suivante, sauf autorisation expresse de la Direction du Rallye, qui doit être demandée auprès le Relations avec les Participants. Les équipes qui restent à l'écart du Parc Fermé pourront repartir avec leur voiture à condition d'être dans le Parc Fermé le lendemain, au maximum 30 minutes avant leur heure de départ pour l'étape suivante. Pour retirer un véhicule du Parc Fermé, le conducteur doit présenter la carte qui lui a été remise à cet effet par l'organisation.

8.- DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

8.1. DESCRIPTION

Les équipages participants doivent suivre le parcours indiqué sur les cartes et le RoadBook qu'elles recevront au début de chaque étape, en respectant toujours absolument les règles de circulation, et avec un temps entre les contrôles horaires calculé à un maximum de 50 km/h.

L'ensemble de l'itinéraire est disponible sur la carte Michelin 147 Zoom Espagne - Costa Brava, Barcelone et environs. Échelle 1 :150 000

8.2.- ATTRIBUTION DES DOSSARDS

La liste des dossards sera attribuée selon les critères suivants :

- Premières classés ou vainqueurs sur les éditions précédentes du rallye.
- Âge du véhicule.
- Ordre de réception du paiement des frais d'engagement.
- Les équipes qui choisissent Moyenne Basse partiront derrière tous les véhicules Moyenne Haut.

8.3.- SECTION D'ÉTALONNAGE

Une section d'étalonnage de 2 à 10 km sera établie, qui sera publiée comme indiqué dans le programme-horaire sur le site Web de www.rallyclassics.org et sur le panneau d'affichage officiel - Sportity

Dans le Road-Book de chaque étape, le long du parcours, de nouvelles sections d'étalonnage seront affichées qui peuvent modifier l'étalonnage initial et/ou le précédent.

8.4.- PUBLICATION DE L'ITINÉRAIRE

Le parcours de chaque étape sera publié 15 minutes avant le départ du premier participant.

Le Road-Book sera remis 15 minutes avant le départ individuel de chaque participant vers l'étape.

8.5.- INTERVALLE ENTRE LES ÉQUIPES

L'intervalle entre chaque équipe sera de 1 minute tout au long de l'événement.

8.6.- HEURE OFFICIELLE

Le temps officiel de la course sera celui indiqué sur le podium de départ.

8.7.- ORDRE DE DÉPART PAR ÉTAPES

- | | |
|-----------|--|
| • Étape 1 | Par ordre du numéro de dossard |
| • Étape 2 | Selon le classement de l'étape 1 |
| • Étape 3 | Selon la classification partielle de l'étape 2 |

Les équipes avec moyenne Basse partiront toujours derrière celles avec moyenne Haut

* L'ordre de départ peut être modifié à la discrétion du comité organisateur

8.8.- CONTRÔLES

8.8.1.- Une série de contrôles (horaires, secrets et passage) servira à vérifier que les équipes ont bien parcouru l'itinéraire proposé, et à déterminer les pénalités à appliquer à chaque équipe. Ces contrôles doivent être démontés 15 minutes après le passage théorique du dernier véhicule.

Cet itinéraire doit être parcouru dans son intégralité dans les temps déterminés par la carte de route et à une vitesse moyenne inférieure à 50 km/heure.

8.8.2.- Au début de chaque étape, toutes les équipes recevront une carte de route, avec le temps à investir entre deux contrôles horaires (CH). Entre ces CH, il peut y avoir une ou plusieurs sections de régularité, avec départs auto-sortie (style Monte-Carlo).

8.8.3.- La classe MOTO doit toujours circuler par paires, la deuxième moto est celle qui comptera pour tous les contrôles et celle qui portera le chronométrage GPS.

8.9. CONTROLE HORAIRE (CH)

8.9.1.- Lors des contrôles horaires, il y aura un commissaire qui certifiera l'heure de passage de chaque dossard, et l'enregistrera dans sa carte de route. Cette heure est définitive.

L'équipe qui arrive en retard au contrôle horaire se verra attribuer une nouvelle heure de départ par le commissaire, à partir de laquelle l'équipe devra faire ses calculs pour affronter le reste du parcours.

8.9.2.- Chaque équipe doit passer la bannière de contrôle dans sa minute (exemple : si son heure théorique est 16h34, elle aura les 60 secondes entre 16h34 :00 et 16h34 :59")

8.9.3.- Dans les contrôles horaires, l'avancement (10 points pour chaque minute ou fraction) et le retard (5 points par minute ou fraction) sont pénalisés. En revanche, à la fin de chaque étape, il ne pénalise que le retard, à raison de 5 points par minute ou fraction de celle-ci.

8.9.4.- Un retard de plus de 15 minutes dans un contrôle horaire entraînera une pénalité maximale de 75 points.

8.9.5.- Si plus de 20% des équipes sont pénalisées pour retard dans le même contrôle horaire, ce contrôle sera automatiquement annulé.

8.10.- SECTIONS DE RÉGULARITÉ (TR)

8.10.1.- DÉPARTS AUTO-SORTIE DANS LES SECTIONS DE RÉGULARITÉ (STYLE MONTE-CARLO)

Au début des sections de régularité, il n'y aura AUCUN contrôle physique du temps. Les équipes n'auront PAS d'heure de départ dans les étapes de régularité à l'avance et prendront le départ lorsqu'elles arriveront à la section de régularité. Un commissaire prendra note de l'heure exacte de départ de chaque participant.

La sortie du participant est réglée à la minute la plus proche de celle qu'il a réellement parti (si un participant part à la seconde 03, c'est comme s'il sortait à la seconde 00 ; et s'il sort à la seconde 57, c'est comme s'il sortait à la seconde 60).

8.10.2.- Il est expressément interdit d'utiliser des ouvriers ou des assistants (ou des équipes d'assistance, des amis, etc.) lors de la route sur n'importe quelle section. Toute information sur l'emplacement des contrôles, ou l'utilisation de dispositifs de détection entraînera l'exclusion et la non-acceptation de l'inscription aux événements organisés par RallyClassics.

8.10.3.- Toute équipe qui ne passe pas par une section de régularité peut suivre l'événement en le notifiant au S.O.S. (+34) 669 005 335 dans **un délai maximum d'une heure (en ce qui concerne l'heure de départ théorique de ladite section)**. Le fait de ne pas avertir dans la première heure lorsqu'il ne passe pas par une section entraînera une pénalité à la discrétion de la direction de course, qui pourrait aller jusqu'à l'exclusion.

8.10.4.- Il est strictement interdit de s'arrêter dans les sections de régularité, sauf en cas de panne ou de force majeure ; il est strictement interdit de rouler dans le sens inverse de celui indiqué dans le Road-Book.

8.10.5.- Conduire un TR à une vitesse supérieure de 30% à celle fixée entraînera une pénalité à la discrétion de la direction de course, avec un minimum de 50 points jusqu'à l'exclusion du rallye.

8.11.- CONTRÔLES SECRETS (CS)

8.11.1.- Les contrôles secrets situés dans les sections de régularité prendront les temps au dixième de seconde (dans le cas d'un appareil GPS) ou à la seconde (dans le cas des commissaires), les pénalités étant d'un (1) point pour chaque seconde, et d'un dixième de point (0,1) pour chaque dixième de seconde de différence par rapport au temps idéal de passage.

8.11.2.- La pénalité maximale qui sera appliquée lorsqu'une équipe qui traverse les contrôles secrets en retard (avant d'être démantelée) sera de 50 points.

- Les pénalités pour avancement seront appliquées intégralement.

Si une équipe ne passe pas par un contrôle ou le fait après avoir été démantelée, sera pénalisé de 100 points pour chaque contrôle secret.

8.11.3.- Pour permettre aux équipes de récupérer la moyenne tout en respectant le code de la route à tout moment, **les contrôles secrets ne seront JAMAIS situés dans :**

- les 500 mètres suivants jusqu'à un panneau STOP
- 500 mètres après avoir quitté une ville
- les 500 premiers mètres après le départ d'une section de régularité
- les 200 mètres suivant une augmentation du changement de vitesse moyenne

8.11.4.- Les Contrôles Secrets seront démontés 15 minutes après l'heure théorique de passage du dernier participant, sauf indication de la direction du rallye.

8.12.- CONTRÔLE SECRET JOKER

Pour le classement, les scores les plus mauvais en raison d'un retard dans les contrôles secrets seront écartés pour chaque participant. Le nombre de contrôles secrets à défausser sera de 1 % du total des contrôles secrets de l'étape.

Les CS précédemment marqués comme Non-Joker ne seront pas écartés (ils seront marqués d'un astérisque) et les Étapes ou Sections indiquées par un complément.

8.13.- POINTS DE CONTRÔLE (CP)

Il peut y avoir des points de contrôle indiqués par une bannière. Le défaut d'obtention d'un visa à chacun de ces points de contrôle entraînera une pénalité de 100 points.

8.14.- ASSISTANCE ET STATIONS-SERVICE

Dans le but de réduire les coûts, le rallye a été conçu pour être réalisé sans assistance. Au cours de l'itinéraire, il y aura des stations-service, indiquées dans le Road-Book, certaines d'entre elles ouvertes expressément pour le rallye, ce qui permettra aux équipes de participer sans avoir besoin d'apporter de soutien technique. L'autonomie minimale des voitures doit être de 250 km.

Les motos pourront avoir des points d'assistance supplémentaires, et l'autonomie minimale sera de 150 km.

Compte tenu du grand nombre de participants, de l'étroitesse de certaines routes et zones de regroupement, il est strictement interdit de fournir une assistance en dehors des zones explicitement autorisées définies par l'organisation.

Les Zones Autorisées d'Assistance seront publiées en même temps que la remise du RoadBook de chaque étape. Les seuls points où les équipes pourront recevoir une aide extérieure seront dans ces zones d'assistance.

L'utilisation d'un véhicule d'assistance n'est pas autorisée à circuler sur les sections de régularité.

8.15.- CHRONOMÉTRAGE

Le système de chronométrage sera réalisé par Rabbit MiRally.

8.16.- DÉFINITION MOYENNE BASSE

Le choix de la moyenne Basse consiste à adapter la vitesse à certains points d'une Section de Régularité pour équilibrer les performances des véhicules les moins puissants. À l'exception de ces zones, le reste de l'étape se fera normalement à la même moyenne que le reste des participants.

Seuls les véhicules de la classe « ANTICS », et de la « HISTORIC jusqu'à 1300cc » seront éligibles en moyen-bas.

8.17.- INTERRUPTION D'UNE SPECIALE

Si, pour des raisons étrangères au rallye, une spéciale ou une partie de celle-ci ne peut être disputée par plusieurs équipes, les meilleurs temps peuvent être attribués et le reste des équipes peut se voir attribuer la pénalité du 10e mieux classé.

8.18.- TEMPS ALLOUÉ PAR LA DIRECTION DU RALLYE

Si, pour une raison quelconque, le temps d'un participant ne peut être pris, la direction du rallye prendra la décision qu'elle juge la plus équitable et la plus juste d'accorder ce temps, qui sera définitive.

8.19.- CONTROLE GPS VITESSE - RADAR VIRTUEL

Des contrôles de vitesse GPS seront établis pour tous les participants, appelés radar virtuel. Ces radars pourront être situés tout au long du parcours, tant au niveau des liaisons qu'à l'intérieur des sections de régularité, et présenteront les caractéristiques suivantes :

- Dans les liens : Le radar virtuel peut être localisé n'importe où, bien qu'une attention particulière soit accordée aux passages par les villes. Une tolérance de 10 % sera appliquée par rapport à la vitesse maximale indiquée pour la route sur laquelle vous roulez.
- Dans les sections de régularité : Une tolérance de 10 km/h sera appliquée par rapport à la vitesse moyenne imposée dans la section.

L'emplacement des radars virtuels sera publié au moyen d'un complément.

En cas de dépassement des limites de vitesse établies, les pénalités seront appliquées par la section.

9.- CLASSIFICATIONS

L'équipe qui accumule le moins points gagnera, une fois que les sections de régularité et les pénalités qui peuvent être applicables auront été ajoutées. Après la publication des classements informels de chaque étape, il y aura un délai de 30 minutes pour les éventuelles réclamations (par écrit et avec un acompte de 300 €) après quoi le classement sera officiel et sans appel.

Un classement séparé sera établi pour les participants au Rally-Sprint.

9.1.- TROPHÉES SPÉCIAUX

Pour être éligible aux trophées suivants, l'équipe doit l'avoir indiqué sur le formulaire d'engagement :

- Le **Gentlemen Classic Trophy** pour les équipes qui utilisent des systèmes de mesure classiques, mécaniques ou qui n'indiquent que des distances (sans mesures de temps ou de moyenne), comme Halda, Retro trip, Branz simple. Les pilotes qui souhaitent être classés dans cette catégorie lors de l'engagement, déclarent, sous serment sur l'honneur, « N'utiliser que des équipements de mesure mécaniques ou des équipements qui ne peuvent indiquer que des distances ». Les GPS, ordinateurs, smartphones, etc., ne sont pas autorisés dans cette catégorie.
- Le **Trophée Papi Bähler** pour les équipes dont le pilote et le copilote totalisent 120 ans ou plus.
- Le **Trophée Alex Rimbau** pour les équipes avec des voitures d'une cylindrée inférieure à 1000cc.
- Le **Trophée Junior** pour les équipes dont le pilote et le copilote totalisent 70 ans ou moins.
- Le **Trophée MotorDona** sera disputé entre les pilotes féminines et les copilotes féminines.
- Le **Trophée Pères & Fils**, pour les équipes composées de membres d'une même famille, mais de générations différentes : père et fils, grand-père-petit-fils, ...
- Le **Trophée Écuries** sera détenu par les trois meilleures véhicules de chaque équipe, qui peuvent inscrire un maximum de 4 équipes sous le même nom. Après la publication de la liste des engagés, l'équipe ne peut pas être modifiée.

9.2.- 2 Trophées seront décernés aux trois (3) premiers classés dans chacune des catégories suivantes :

- Classement général
- Chacune des classes : ANTICS, HISTORICS, CLASSICS, YOUNGTIMERS, PRESTIGE, MOTOS

9.3.- 2 Trophées seront décernés à l'équipe la mieux classée :

- Gentlemen Classic Trophy
- Trophée Papi Bähler
- Trophée Àlex Rimbau
- Trophée Junior
- Trophée MotorDona à la première femme pilote classée
- Trophée MotorDona à la première femme copilote classée
- Trophée Pères et fils
- Trophée Écuries (plus 6 répliques)
- Trophée Moyenne Basse

9.4.- TROPHÉES RALLY-SPRINT :

- 2 trophées pour les trois (3) meilleurs classés
- Trophée MotorDona à la première femme pilote classée
- Trophée MotorDona à la première femme copilote classée

10.- BUREAU PERMANENT ET COMMISSAIRE AUX RELATIONS AVEC LES PARTICIPANTS

- **Bureau Permanent de l'Organisation**
 - Jusqu'au mardi 28 octobre à 19h, il sera situé à l'adresse suivante :
Club RallyClassics, Plaça Països Catalans, 49 – 08410 Vilanova del Vallès
secretaria@rallyclassics.org - tel. +34 938 458 630
- **Secrétaire du Rallye :**
 - Mercredi 29 octobre de 11h à 20h: +34 644 683 306.
 - Du jeudi 30 octobre de 09h à 00h30 le vendredi 31 octobre :
Van der Valk Hotel Barcarola
Carrer Pablo Picasso, 19 - 17220 - **Sant Feliu de Guixols** - Girona
<https://maps.app.goo.gl/wJMfm1mM4bvHz8Vp8>
 - Du vendredi 31 à 15h au dimanche 2 novembre à 12h :
Xon's Platja Hotel Apartaments
Carrer de Fabra Pompeu, S/N -17487 - **Empuriabrava** - Girona
<https://maps.app.goo.gl/XGUyEr8sYAsc8nvM7>
- Vous pouvez contacter l'Officier de liaison, disponible à partir du jeudi 30 octobre à 10h jusqu'au dimanche 2 novembre à 12h.



Jordi Parro
(+34) 619 121 768
Commissaire aux relations avec les participants

11.- PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL (SPORTITY)

Le tableau d'affichage officiel sera exclusivement virtuel via Sportity. Il sera de la responsabilité des équipes de se tenir à jour.

Pour recevoir des informations directement sur votre téléphone portable, vous devez télécharger l'application Sportity et entrer le mot de passe de l'événement : **RCBH**

Les notifications push doivent être activées pour être notifiées avec chaque document publié.

[Lien de téléchargement Apple Store](#)

[Lien de téléchargement Google Play](#)



12.- DISPOSITION FINALE

Toute autre question non prévue dans le présent règlement sera tranchée par le comité organisateur.
En cas de divergence dans l'interprétation, l'application ou la traduction du présent Règlement, la version espagnole prévaudra et sera considérée comme le texte officiel et contraignant.

13.- PENALISATIONS

3.3	Barre LED installée	Non autorisé à départ
7.2	Comportement inapproprié, manque de fair-play	À la discrétion de DC, de 50 points à jusqu'à l'exclusion
7.2	Non-respect du Code de la route ; N'éteignez pas vos phares lorsque vous croisez un autre véhicule ; le non-respect de la limite de vitesse dans une ville ; etc	À la discrétion de DC, de 50 points à jusqu'à l'exclusion
8.9.3	Avance dans un contrôle temporel	10 points pour chaque minute ou fraction
8.9.3	Retard dans un suivi du temps	5 points par minute ou fraction
8.9.4	Pénalité maximale en contrôle du temps (>15min)	75 points
8.10.2	Présence d'Ouvriers ou assistance dans les sections de régularité	À la discrétion de DC, jusqu'à l'exclusion
8.10.3	Défaut d'avertissement dans la 1ère heure de non-passage d'une section	À la discrétion de DC, jusqu'à l'exclusion
8.10.4	Arrêt sans justification dans une section de régularité	À la discrétion de DC, jusqu'à l'exclusion
8.10.5	Vitesse moyenne supérieure à 30 % à l'imposée	À la discrétion de DC : de 50 points à l'exclusion
8.11.1	Tous les dixièmes de seconde de différence dans la section de régularité	1 dixième de point (0,1 points)
8.11.2	Peine maximale pour retard dans le contrôle secret	50 points
8.11.2	Pénalité pour chaque contrôle secret sauté ou réussi après avoir été démonté	100 points
8.13	Contrôle pas à pas sauté (pour chacun)	100 points
8.14	Assistance hors zone	À la discrétion de DC, jusqu'à l'exclusion
8.19	Violation du radar virtuel	Dépasser 10 km/h (ou 10 % en liaison) à 30 km/h : 1ère fois 5 points ; 2ème fois 50 points ; 3ème temps 500points Plus de 30 km/h : 1er temps 50points ; 2ème fois 500points, 3ème fois exclusion